

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

25 mars 2021

---

**LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)**

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 4647

présenté par

M. Saulignac, Mme Biémouret, M. Alain David, M. David Habib, Mme Pires Beaune,  
Mme Santiago et Mme Victory

**ARTICLE 49**

Compléter l'alinéa 11 par les mots :

« ainsi que de réduction de la consommation foncière déjà constatée sur le territoire lors de l'évaluation du document au titre de l'article L. 143-28. » ; »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement, travaillé avec la Fédération nationale des SCoT, intègre dans la déclinaison territoriale de l'objectif Zéro Artificialisation Nette à l'échelle du schéma de cohérence territoriale la prise en compte des efforts déjà réalisés en matière de réduction du rythme de consommation réelle observée d'espaces naturels, agricoles et forestiers.